



# BULLETIN D'ANALYSE

## Régions rurales et petites villes du Canada



Bulletin d'analyse — Régions rurales et petites villes du Canada  
vol. 1, n° 2 (février 1999)

N° 21-006-XIF au catalogue

### TENDANCES DE L'EMPLOI AU SEIN DE LA POPULATION ACTIVE NON MÉTROPOLITAINE

*Robert Mendelson*

#### FAITS SAILLANTS

- ◆ Les tendances relatives à la croissance et à la baisse de l'emploi ont été différentes au sein de la population active des régions non métropolitaines et des centres métropolitains.
- ◆ La croissance et la diminution de l'emploi dans les régions non métropolitaines ont varié selon les activités économiques provinciales.
- ◆ Pour toutes les provinces, sauf celles des Prairies, les taux de chômage non métropolitains ont en général été plus élevés que les taux de chômage métropolitains.
- ◆ Les taux de chômage non métropolitains ont moins fluctué en raison des cycles économiques. Au cours des périodes de récession économique, les taux de chômage non métropolitains ont augmenté plus lentement; durant les périodes de prospérité économique, ils ont diminué plus lentement.
- ◆ Les taux d'emploi (ratios emploi/population) ont été moins élevés sur les marchés du travail non métropolitains.
- ◆ Les taux d'emploi ont été plus élevés dans l'Ouest du Canada.

#### *Définitions des expressions «non métropolitain» et «métropolitain»*

«Non métropolitain» se rapporte aux agglomérations de recensement (AR) et aux régions rurales et petites villes (RRPV). Une AR compte entre 10 000 et 99 999 habitants et englobe les municipalités dont 50 pour cent ou plus de la population active travaille dans l'AR. Les RRPV comptent entre 1 et 9 999 habitants et sont situées à l'extérieur des zones de navettage des AR et des régions métropolitaines de recensement.

«Métropolitain» se rapporte aux régions métropolitaines de recensement (RMR). Une RMR a un noyau urbanisé de 100 000 habitants ou plus et englobe la zone de navettage où au moins 50 pour cent de la population active travaille dans le centre métropolitain.

Dans le présent bulletin, pour la période de 1976 à 1986, l'expression «non métropolitain» se rapporte aux unités non autoreprésentatives (UNAR) et «métropolitain» se rapporte aux unités autoreprésentatives (UAR), selon leur attribution dans le plan de sondage de l'Enquête sur la population active. Même si les directives de conception du plan de sondage de l'Enquête sur la population active varient d'une province à l'autre, les UNAR représentent des villes et des municipalités de moindre envergure dont la population est de moins de 10 000 à 15 000 habitants. Les UAR représentent des villes et des municipalités au-delà de ce chiffre de population.



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

**Bulletin d'analyse — Régions rurales et petites villes du Canada**

ISSN 1481-0972

Rédacteur :

Ray D. Bollman

(bollman@statcan.ca)

Tél. : (613) 951-3747

Télécopieur : (613) 951-3868

Publié en collaboration avec le Secrétariat rural d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, le **Bulletin d'analyse — Régions rurales et petites villes du Canada** est une publication hors série de la Division de l'agriculture de Statistique Canada. On peut se le procurer sans frais à l'adresse [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca).

Remerciements particuliers à :

Roland Beshiri, Heather Clemenson, Cindy Heffernan, Louise Larouche et Lucie Pilon.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada.

©Ministre de l'Industrie, 1998.

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, enregistrée sur ordinateur ou transmise, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre, sans l'autorisation écrite préalable des :

Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), Canada K1A 0T6

**Note de reconnaissance**

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises et les administrations canadiennes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

## Introduction

La création d'emploi est l'un des principaux objectifs des initiatives de développement rural. Ce bulletin vise à présenter un aperçu des tendances de l'emploi et du chômage au sein de la population active non métropolitaine. Dans le présent bulletin, nous avons regroupé la population des régions rurales et des petites villes (voir la définition dans le BULLETIN D'ANALYSE n° 1) à celle des agglomérations de recensement (AR) pour constituer la population non métropolitaine (voir l'encadré intitulé «Définitions»). Nos résultats pour l'ensemble de la population active non métropolitaine s'appliquent également à la composante «régions rurales et petites villes» de la population active non métropolitaine (consultez **Tendances de l'emploi au sein de la population active non métropolitaine** {Ottawa, Statistique Canada, Document de travail n° 35 sur l'agriculture et le milieu rural, n° 21-601-MPF98035 au catalogue}).

## La croissance et la baisse de l'emploi ont été différentes sur les marchés du travail non métropolitains et métropolitains

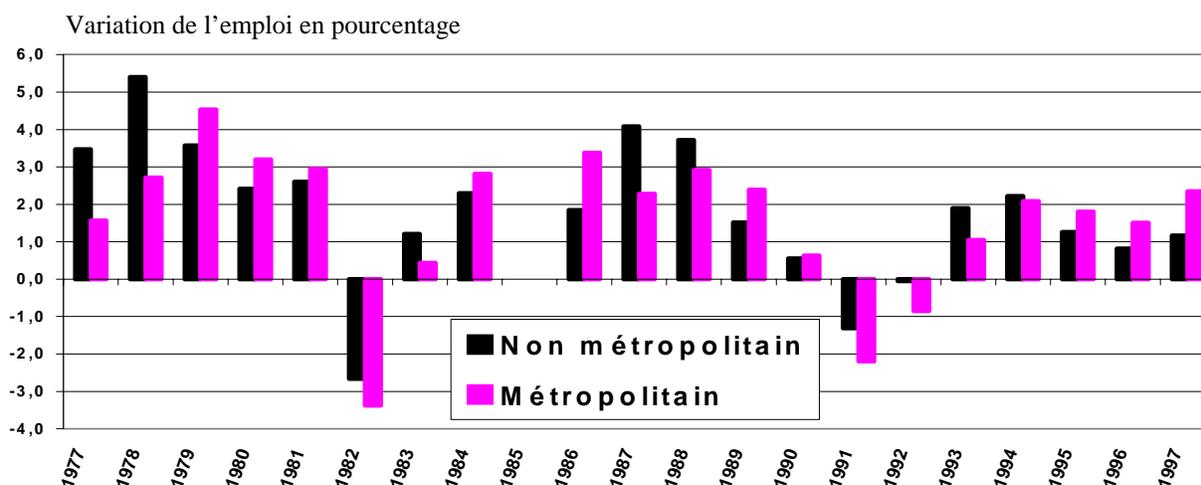
Dans les régions non métropolitaines, l'emploi a connu une croissance dans 17 des 21 années s'échelonnant de 1976 à 1997. Cette tendance est conforme à la croissance de l'emploi dans les centres métropolitains (figure 1). Pendant la récession de 1981-1982, les régions non métropolitaines et les centres métropolitains ont connu une diminution de l'emploi qui a été moins longue et plus profonde que celle qui a été observée au cours de la récession de 1990-1992. Bien que la croissance de l'emploi dans les régions non métropolitaines et dans les centres métropolitains soit remontée à des niveaux élevés à la fin de la récession de 1981-1982, après la récession de 1991-1992 la croissance de l'emploi n'a pas dépassé le niveau qu'elle affichait avant la récession. En général, les tendances suivantes en ce qui a trait à l'emploi ont été observées :

- avant une récession, l'emploi a augmenté plus lentement dans les régions non métropolitaines que dans les centres métropolitains

- pendant les récessions, l'emploi a moins diminué dans les régions non métropolitaines que dans les centres métropolitains
- au cours des reprises économiques, la croissance de l'emploi a été plus élevée dans les régions non métropolitaines que dans les centres métropolitains
- pendant les périodes d'expansion économique, la croissance de l'emploi dans les centres métropolitains a dépassé celle dans les régions non métropolitaines.

Figure 1

**Dans les régions non métropolitaines, l'emploi a moins diminué pendant les récessions et a pris de l'expansion plus rapidement immédiatement après les récessions**



La croissance en 1985 est exclue en raison d'une modification au plan de sondage de l'Enquête sur la population active.  
 «Non métropolitain» se rapporte aux régions autres que les RMR pour la période de 1987 à 1997 et aux UNAR pour la période de 1976 à 1986.  
 «Métropolitain» se rapporte aux RMR pour la période de 1987 à 1997 et aux UAR pour la période de 1976 à 1986.  
 Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

### La croissance et la diminution de l'emploi dans les régions non métropolitaines ont fluctué en fonction des activités économiques provinciales

Pour l'ensemble du Canada, l'emploi tant dans les régions non métropolitaines que dans les centres métropolitains a eu tendance à croître en même temps et à diminuer en même temps (figure 1). Cependant, dans certaines provinces, comme Terre-Neuve, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba et la Saskatchewan, la variation de l'emploi non métropolitain et métropolitain présente une corrélation moins forte. La Colombie-Britannique a été la seule province à afficher une croissance de l'emploi dans les régions non métropolitaines et dans les centres métropolitains pour chacune des années depuis 1987.

## **Les taux de chômage non métropolitain et métropolitain convergent en période de récession économique mais divergent en période d'expansion économique**

Pour l'ensemble du Canada, le taux de chômage<sup>1</sup> a été plus élevé dans les régions non métropolitaines que dans les centres métropolitains. Certaines tendances relatives au chômage sont ressorties à mesure que la conjoncture évoluait (figure 2) :

- avant une récession, le taux de chômage non métropolitain a augmenté plus lentement que le taux de chômage métropolitain
- pendant les récessions, le taux de chômage métropolitain a convergé vers le haut pour rejoindre le taux de chômage non métropolitain
- au cours des reprises économiques, les taux de chômage non métropolitain et métropolitain ont divergé pour atteindre un écart maximal
- pendant les périodes d'expansion économique, le taux de chômage non métropolitain a diminué moins vite que le taux de chômage métropolitain.

Par conséquent, pour les régions non métropolitaines, la diminution du taux de chômage a été moins importante dans les périodes de croissance. À mesure que l'économie s'est détériorée, les taux de chômage non métropolitains ont augmenté plus lentement, mais ils ont atteint un niveau plus élevé que ceux des centres métropolitains.

## **Dans les provinces des Prairies, les taux de chômage non métropolitains ont en général été inférieurs aux taux de chômage métropolitains**

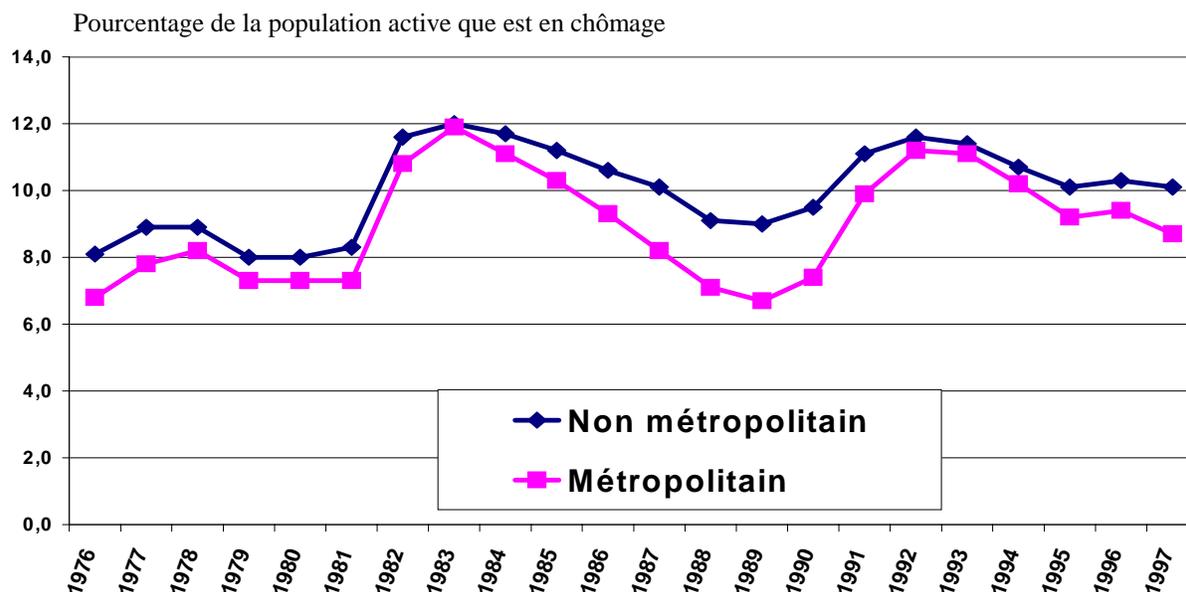
Contrairement au reste du Canada, les taux de chômage dans les provinces des Prairies ont en général été moins élevés dans les régions non métropolitaines que dans les centres métropolitains. La situation s'explique en partie par une activité agricole plus concentrée dans les régions rurales des Prairies. À l'encontre des travailleurs des autres secteurs primaires, les agriculteurs ne chôment pas pendant la morte-saison parce qu'ils sont propriétaires de leur entreprise. De plus, les chômeurs dans les régions rurales des Prairies ont tendance à déménager dans les villes pour trouver du travail et, pour cette raison, ils y sont dénombrés comme chômeurs.

---

<sup>1</sup> Le taux de chômage est le pourcentage de personnes dans la population active (c.-à-d. les salariés et les chômeurs de 15 ans ou plus) qui ne travaillent pas.

Figure 2

**Les taux de chômage ont convergé pendant les périodes de récession et ont divergé pendant les périodes d'expansion**



«Non métropolitain» se rapporte aux régions autres que les RMR pour la période de 1987 à 1997 et aux UNAR pour la période de 1976 à 1986.  
 «Métropolitain» se rapporte aux RMR pour la période de 1987 à 1997 et aux UAR pour la période de 1976 à 1986.  
 Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Par contraste, le taux de chômage dans les régions non métropolitaines de l'Est du Canada et de la Colombie-Britannique a été plus élevé que celui des centres métropolitains, situation attribuable en partie au travail saisonnier plus répandu (pêche et exploitation forestière) dans ces provinces.

**Les taux d'emploi<sup>2</sup> ont été inférieurs dans les régions non métropolitaines**

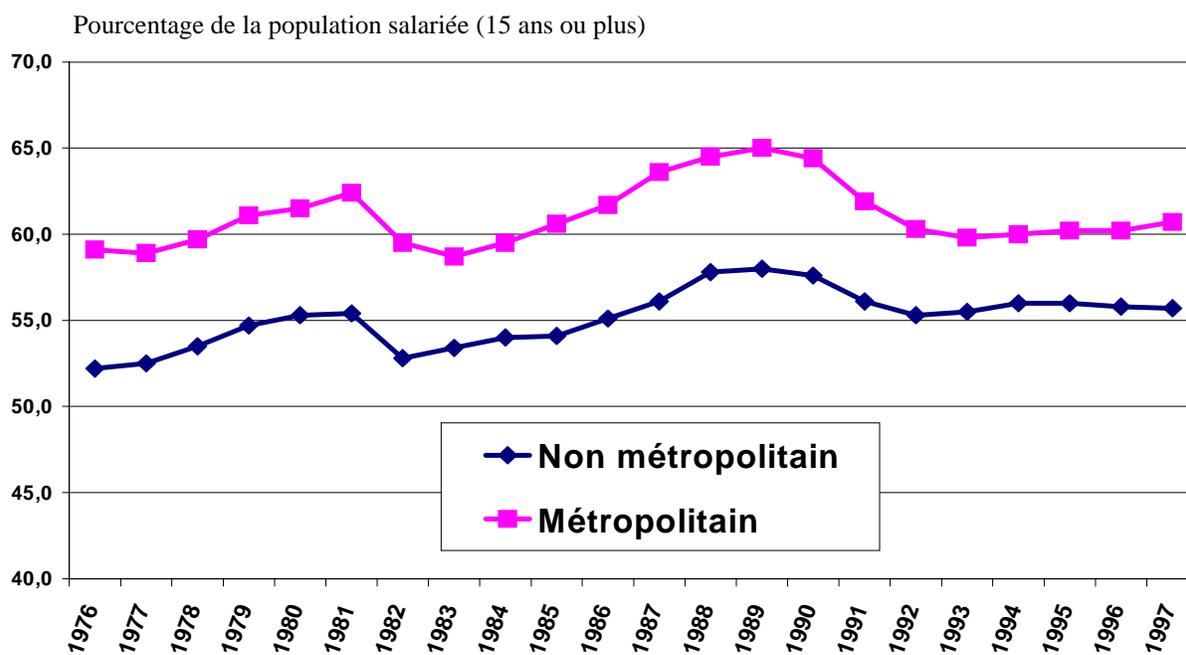
Dans l'ensemble du Canada, les taux d'emploi ont été inférieurs dans les régions non métropolitaines et plus élevés dans les centres métropolitains pendant la période d'étude de 21 ans (figure 3). C'est d'ailleurs la tendance générale qui a prévalu dans toutes les provinces sauf au Manitoba au début des années 1990 et pour certaines années à l'Île-du-Prince-Édouard. Cela signifie que, dans les centres métropolitains, le pourcentage de la population salariée a été plus élevé que celui de la population salariée des régions non métropolitaines. Le vieillissement de la population est le principal facteur qui explique le taux d'emploi moins élevé des régions non métropolitaines. Chez tous les groupes d'âge, les taux de croissance de la population dans les régions rurales et les petites villes au Canada ont tendance à être plus élevés chez les personnes de 65 ans ou plus.

<sup>2</sup> Le taux d'emploi est le pourcentage des travailleurs de 15 ans ou plus.

Dans les régions non métropolitaines et les centres métropolitains, les taux d'emploi ont affiché les mêmes tendances au cours des deux dernières récessions. Dans les régions non métropolitaines et les centres métropolitains, les taux d'emploi ont régressé vivement en 1981 pour ensuite remonter lentement pendant la reprise économique et les périodes d'expansion observées entre 1983 et 1989. Malgré les taux élevés de croissance de l'emploi enregistrés pendant la reprise économique et les périodes d'expansion des années 80, il a fallu six ans pour que les taux d'emploi des régions non métropolitaines et des centres métropolitains reviennent aux niveaux qu'ils affichaient avant la récession. Pendant le cycle économique des années 90, les taux d'emploi des régions non métropolitaines et des centres métropolitains ont diminué de façon moins abrupte entre 1990 et 1992. Toutefois, compte tenu que les taux de croissance de l'emploi ont été plus faibles à la fois dans les régions non métropolitaines et les centres métropolitains entre 1993 et 1997, les taux d'emploi ne sont pas revenus aux niveaux qu'ils affichaient avant la récession (figure 3).

Figure 3

### Les taux d'emploi ont été plus faibles dans les régions non métropolitaines



«Non métropolitain» se rapporte aux régions autres que les RMR pour la période de 1987 à 1997 et aux UNAR pour la période de 1976 à 1986.

«Métropolitain» se rapporte aux RMR pour la période de 1987 à 1997 et aux UAR pour la période de 1976 à 1986.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

## Les taux d'emploi ont été plus élevés dans l'Ouest du Canada

En 1997, l'Alberta présentait les taux d'emploi les plus élevés aussi bien dans les centres métropolitains (68 pour cent) que dans les régions non métropolitaines (67 pour cent) (tableau 1). Il est intéressant de signaler qu'entre 1991 et 1996, les taux d'emploi dans les régions non métropolitaines de l'Alberta ont été supérieurs à ceux des centres métropolitains. Cette situation traduit la capacité des bases de ressources de ces régions (elles sont surtout situées dans les régions rurales) de fournir des occasions d'emploi à l'échelon local.

En 1997, les taux d'emploi dans les régions non métropolitaines se situaient au-dessus de la moyenne canadienne dans chacune des provinces de l'Ouest ainsi qu'à l'Île-du-Prince-Édouard et en Ontario. Au Québec et dans les autres provinces de l'Atlantique, les taux ont été inférieurs à cette moyenne. Les taux d'emploi les moins élevés des régions non métropolitaines ont été enregistrés à Terre-Neuve (37 pour cent) et en Nouvelle-Écosse (48 pour cent), alors que les taux les plus faibles des centres métropolitains ont été observés au Nouveau-Brunswick (54 pour cent) et à Terre-Neuve (55 pour cent).

### Tableau 1

#### Les régions non métropolitaines de l'Alberta ont enregistré le taux d'emploi le plus élevé en 1997, et celles de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse, le moins élevé

Province	Centres métropolitains	Régions non métropolitaines	Écart en point
	Taux d'emploi en 1997 (pourcentage des salariés de 15 ans ou plus)		
	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)
Terre-Neuve	55,4	36,6	18,8
Île-du-Prince-Édouard	n.d.	56,4	n.d.
Nouvelle-Écosse	61,9	47,5	14,4
Nouveau-Brunswick	54,0	52,1	1,9
Québec	56,4	52,3	4,1
Ontario	61,8	56,6	5,2
Manitoba	62,6	62,4	0,2
Saskatchewan	64,1	61,0	3,1
Alberta	67,9	66,8	1,1
Colombie-Britannique	60,0	58,3	1,7
Canada	60,7	55,7	5,0

Il n'y a aucune RMR (c.-à-d. des centres métropolitains) à l'Île-du-Prince-Édouard.  
 Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

On observe un écart important entre les taux d'emploi des régions non métropolitaines et des centres métropolitains à Terre-Neuve (écart de 19 points) et en Nouvelle-Écosse (écart de 14 points). Un pourcentage beaucoup moins élevé de la population travaille dans les régions non métropolitaines que dans les centres métropolitains de ces deux provinces. Dans les autres provinces, l'écart entre les taux d'emploi des régions non métropolitaines et des centres métropolitains est semblable ou inférieur à l'écart moyen observé pour l'ensemble du Canada (cinq points).

Il est intéressant de constater de quelle façon les taux d'emploi des régions non métropolitaines et des centres métropolitains remontent après une récession. Après la récession de 1982, le nombre d'années qu'il a fallu pour que le taux d'emploi revienne au niveau qu'il affichait avant la récession a varié d'une province à l'autre, mais il a été plus prononcé dans l'Ouest du Canada. Bien qu'il ait fallu sept ans et cinq ans respectivement pour que les taux d'emploi retournent à leurs niveaux d'avant la récession dans les centres métropolitains du Manitoba et de la Saskatchewan, trois ans ont suffi dans les régions non métropolitaines de ces deux provinces. Dans les régions non métropolitaines de l'Alberta, les taux d'emploi ont pris neuf ans pour revenir aux niveaux qu'ils affichaient avant la récession, cependant les taux d'emploi des centres métropolitains de cette province ne sont jamais retournés aux niveaux enregistrés avant la récession. En Colombie-Britannique, les taux d'emploi dans les régions non métropolitaines et dans les centres métropolitains auront pris huit ans pour revenir à leurs niveaux d'avant 1981, toutefois l'emploi n'a jamais régressé entre 1976 et 1997 en Colombie-Britannique.

## **En résumé**

Les taux de croissance de l'emploi diminuent moins dans les régions non métropolitaines du Canada en période de récession que dans les centres métropolitains. Toutefois, tout juste avant une récession, la croissance de l'emploi des régions non métropolitaines ralentit plus vite et est inférieure à celle des centres métropolitains. En période de reprise, les taux de croissance de l'emploi dans les régions non métropolitaines sont plus élevés mais ils cèdent le pas aux taux de croissance de l'emploi des centres métropolitains en période d'expansion.

Les taux de chômage sont plus élevés dans les régions non métropolitaines du Canada, sauf dans les Prairies. Cependant, les taux de chômage des centres métropolitains augmentent plus rapidement et, essentiellement, convergent avec les taux de chômage des régions non métropolitaines pendant une récession.

Le taux d'emploi est moins élevé dans les régions non métropolitaines du Canada que dans les centres métropolitains. Tout comme dans les centres métropolitains, les taux d'emploi des régions non métropolitaines chutent vivement pendant une récession et augmentent lentement après une récession.

Pour plus de détails, se reporter au document de travail intitulé **Tendances de l'emploi au sein de la population active non métropolitaine** (Ottawa, Statistique Canada, Document de travail n° 35 sur l'agriculture et le milieu rural, n° 21-601-MPF98035 au catalogue). Pour commander, prière de téléphoner à la Division de l'agriculture de Statistique Canada au 1 800 465-1991 ou au Centre de consultation régional au 1 800 263-1136. On peut joindre Robert Mendelson au (613) 951-5385 (mendrob@statcan.ca).